



Communiqué de presse

CGT-Environnement – CGT Agences de l'eau



Attaques contre les services publics de l'environnement : après la baisse des moyens, les régressions législatives, le statut du personnel en danger !

10 juin 2026

Le ministère de la Transition écologique a annoncé le 27/05/2026, l'extinction du « quasi-statuts » de l'Environnement et du « quasi-statut » des agents des Agences de l'eau. Ces attaques contre les conditions d'emploi d'agents du service public de l'environnement constituent une brique supplémentaire dans les politiques de détricotage des politiques environnementales.

Une attaque contre les agents du service public

Les personnels des établissements publics OFB, Parcs Nationaux, Agences de l'eau et Conservatoire du Littoral sont des fonctionnaires ou des contractuels de la Fonction publique. Les contractuels représentent environ 1200 agents dans les agences de l'eau et environ 800 dans les autres établissements, occupant souvent des postes-clés et porteurs de compétences techniques ou scientifiques reconnues.

Les contractuels ont obtenu, après de nombreuses années de combat syndical, un « quasi-statut » permettant aux agents de dérouler une carrière, avec un système comparable à celui des fonctionnaires (échelons, grades, ...), bien que moins favorable. Aujourd'hui, sous le prétexte d'une revalorisation nécessaire du fait du décrochage des rémunérations des contractuels, les Ministères de la Fonction Publique et du Budget exigent l'arrêt des recrutements sous ces statuts.

Pour les personnels actuellement sous quasi-statut, cela signifie une absence à terme de perspective d'évolution de leur cadre d'emploi et donc une dégradation des conditions de travail. Pour les futurs embauchés – alors que l'Etat privilégie depuis des années l'emploi de contractuels plutôt que de fonctionnaires – ce sera la fin des garanties collectives : la négociation individuelle d'un contrat de travail et d'éventuelles augmentations au cas par cas, au « bon vouloir » de la hiérarchie ... à condition qu'ils ne fassent pas trop de vagues !

Une cohérence des attaques contre les missions de l'environnement

Sous la pression des lobbies de l'agro-business et de l'industrie, le gouvernement cherche à faire sauter tous les verrous afin de garantir la croissance du PIB et des profits. Après avoir légitimé par son silence les attaques écrites, verbales et physiques contre certains établissements (OFB, Anses, ...), démantelé l'établissement en charge de la transition écologique (ADEME), renforcé la mainmise des Préfets sur les établissements (OFB, Agences), organisé la régression de la réglementation environnementale (Lois Duplomb, Loi d'urgence agricole, ...), le gouvernement s'attaque maintenant aux personnels.

En détruisant un cadre d'emploi protecteur, l'Etat organise une nouvelle dégradation de la protection de l'environnement. En supprimant les garanties collectives, les agents seront soumis, via leur

hiérarchie, à toutes les pressions politiques au moment de leur embauche et de leur carrière. Rappelons que le statut des fonctionnaires avec son avancement par grille a précisément été créé pour soustraire les agents à l'arbitraire et aux pressions. Entre l'absence de perspectives pour les agents actuels, et les salaires misérables promis aux nouveaux embauchés, la mise en place d'un turnover important ne fait aucun doute car cela s'observe déjà dans d'autres établissements. Cette situation privera ainsi l'Etat et les collectivités d'une expertise technique de haut niveau.

Une réponse indispensable

Alors que les conditions d'emploi et de salaire n'ont jamais été aussi dégradées dans la fonction Publique, que les catastrophes environnementales menacent la population : PFAS, Cadmium, pesticides, manque de ressources en eau, effondrement de la biodiversité... les personnels des établissements concernés sont bien décidés à défendre leurs conditions d'emploi et poursuivre leur engagement au service de la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Nous réclamons :

- le maintien des Quasi-Statuts de l'Environnement et des Agences de l'eau ;
- une revalorisation de ces quasi-statuts et leur alignement sur les conditions d'emploi et de rémunérations des fonctionnaires ;
- une politique massive de titularisation des agents contractuels.

**A l'Office Français de la Biodiversité, dans les Agences de l'eau,
les Parcs Nationaux et le Conservatoire du littoral**

Nous serons en grève le 11 juin 2026 !

Contact presse :

cgt@ofb.gouv.fr

contact.SNPAE-CGT@eaurmc.fr